



Édito

Prendre toute sa place dans la Comm. d'Agglo.

Les cérémonies de vœux à la population sont toujours des moments privilégiés de rencontre et de convivialité entre élus, habitants et acteurs de l'économie locale. Celle de Cucq n'a pas échappé à la règle et l'on pourrait s'en satisfaire. Sauf que l'absence très remarquée des commerçants et des professionnels de l'immobilier me semble révélatrice d'un certain malaise de confiance à l'égard de nos édiles.

Les politiques eux-mêmes semblent céder au doute. Il suffit de lire les articles parus dans le dernier bulletin municipal de Cucq diffusé début janvier 2018.

Le maire s'interroge sur les vertus du transfert des compétences municipales à la Comm. d'Agglo. des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) mais refuse les questions diverses en réunion du conseil municipal de Cucq. L'adjoint à la Communication évoque des difficultés pour mener sa mission alors qu'il est urgent de mieux se concerter entre élus, associations et acteurs économiques locaux afin de coordonner leurs savoir-faire et d'accueillir leurs propositions.

L'adjoint à l'Urbanisme veut passer du rêve à la réalité avec la destruction de la Place de l'Étoile et du talus de la digue pour en faire des "mares à grenouilles" et des "corridors écologiques" imposés par les Services de l'État. L'adjoint au Tourisme se sent "jeté comme un kleenex" depuis que l'Office de Tourisme de Stella-Plage est passé sous la coupe de l'Agence d'Attractivité Opale Canche Authie qu'il considère comme une "coquille vide". Il réclame des réunions pour clarifier la situation et savoir qui fait quoi.

Je veux bien croire en la sincérité de nos élus qui semblent s'émouvoir devant la perte des compétences municipales transférées à la CA2BM.

Mais que peuvent-ils et que doivent-ils faire pour avoir plus de poids et obtenir plus de moyens pour notre commune dans cette nouvelle structure ?

André Kovacs
président de CTS 2020, conseiller municipal

L'OFFICE DE TOURISME DE STELLA-PLAGE, RETOUR À LA CASE DÉPART ?

Depuis le 1er janvier 2017, Cucq a perdu sa compétence Tourisme transférée à la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) qui l'a transmise à l'Agence d'Attractivité Opale Canche Authie. C'est elle qui prend en charge le personnel maintenu en place à Stella-Plage.



Ne pouvant plus s'appeler Office de Tourisme mais Bureau d'Information Touristique (nouveau nom officiel), le Président de l'ex-OT a créé une association dénommée "Office Territorial d'Animation" afin de maintenir les animations et faire le relais avec les nouvelles structures.

Cette nouvelle association semble ainsi avoir repris son rôle initial de Syndicat d'Initiative et de Comité des Fêtes créés dans les années 1935-1939 à Stella-Plage pour animer la station avec les acteurs locaux (commerces, artisans, hébergeurs, associations, résidents, touristes, etc...).

Nous avons tous le souvenir de ces animations de journée, parades de fanfares et de groupes folkloriques, concours Code de la route pour les jeunes par la Police, courses cyclistes de quartier, le fameux Paris-Stella d'avant guerre, golf miniature et cinéma détruits au profit d'immeubles, journées du cerf-volant mises en sommeil, etc...

Ce rôle fédérateur a aujourd'hui disparu, le dialogue avec les acteurs locaux semble difficile, les programmes d'animations ne font plus l'unanimité, le bruit nocturne ne passe plus, il n'y a pas d'Union Commerciale à Cucq, les commerces de proximité disparaissent, etc...

On reproche à cette structure en place depuis des décennies de s'essouffler et de se maintenir par obligation morale face à l'absence devenue chronique et très inquiétante de candidatures lors des Assemblées Générales.

Alors, ce changement d'appellation devrait être une belle opportunité à saisir pour créer les conditions nouvelles favorisant un dialogue constructif avec tous les acteurs locaux.

Autour de CUCQ STELLA

LUTTE CONTRE L'ÉROSION ET PROJET DE REQUALIFICATION DU FRONT DE MER DE MERLIMONT

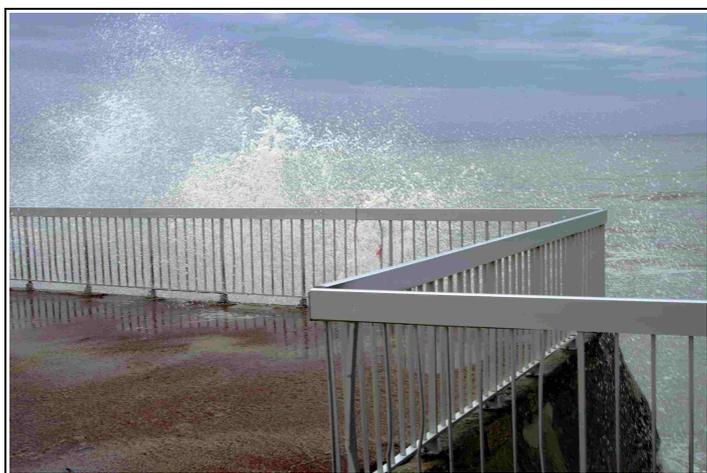
La plage de Merlimont voit son sable disparaître au fil des tempêtes malgré la mise en place du dispositif ECOPLAGE.

La digue de Merlimont est détériorée par les assauts violents des vagues.

L'accès à la plage est interdit lors des grandes marées.



*Merlimont le 3/03/2018 à 13h15 – Vue du Restaurant de plage
Pleine mer à 12h54 – Hauteur 9,83 m - Coefficient 110
Mer peu agitée - Vent faible venant de l'intérieur*



La disparition du sable sec sur la plage de Merlimont est un phénomène qui s'est accéléré à l'occasion des trois dernières tempêtes subies par notre Littoral.

Certains pensent que le dispositif ECOPLAGE mis en place en 2015 manque d'efficacité et que la suppression des épis rocheux sur la plage n'a rien arrangé. Pourtant, les épis des plages belges semblent très efficaces.

On peut aussi se demander pourquoi Merlimont est sensible à ce phénomène alors que Stella-Plage, au contraire, voit des apports de sable sec, connaît une augmentation de la hauteur de la plage et semble mieux résister aux assauts des tempêtes. Mais jusqu'à quand ?

Et à la même heure, la plage sèche de Stella-Plage reste intacte et accessible.



*Stella-Plage le 3/03/2018 à 13h25- Vue de la plage coté Nord
Conditions de marée et de vent identiques*

Devant cette situation préoccupante et les risques de rupture de digue et même de submersion marine, la CA2BM et la commune de Merlimont sont désormais dans l'obligation de faire un diagnostic "scientifique" et d'apporter des réponses pérennes à la population.

Mais les travaux ne pourraient être lancés qu'à partir de 2020 et coûteraient plusieurs millions d'Euros.

‘Des études et une concertation publique permanente’

Jeudi 1^{er} mars 2018 – salle polyvalente de Merlimont-Plage, première réunion de concertation publique portant sur le projet de requalification du front de mer de Merlimont en présence de Mme la Maire de Merlimont, des représentants de la CA2BM et des représentants des cabinets d'études ARTELIA et KVDS.

‘Pomper le sable en mer pour réensabler la plage’

Le cabinet ARTELIA présente la partie du projet concernant la lutte contre l'érosion dunaire, le réaménagement d'une nouvelle digue pour résister aux assauts des vagues, l'élargissement de la plage sèche et le réensablement en utilisant du sable pompé en mer à plusieurs kilomètres de la côte. Financement CA2BM avec recherche de fonds européens.

‘Un réaménagement de l'espace public en front de mer’

Le cabinet KVDS présente les objectifs de l'autre partie du projet concernant le réaménagement de l'espace public le long de la digue boulevard de la Manche avec création d'une liaison douce et d'un espace piétonnier (KVDS). Financement Commune de Merlimont.

Il y aura d'autres réunions de concertation tout au long du projet avec les commerçants et les résidents.

Une enquête publique est prévue pendant l'été 2019.

Il faut rappeler que les mêmes cabinets d'études ARTELIA et KVDS ont été retenus pour le projet d'aménagement du Front de mer de STELLA-PLAGE.

Plan vélo

NOUVEAU TRONÇON DE PISTE CYCLABLE ENTRE CUCQ-STELLA ET LE TOUQUET

La nouvelle piste protégée reliant le rond-point de la Nouette aux pistes cyclables en direction du Touquet permet de sécuriser la circulation des cyclistes et des piétons.



PRUDENCE ! S'agissant d'une piste à double-sens avec présence de clôtures et piquets latéraux (**dangereux en cas de chute**), les cyclistes devront être prudents et ralentir dans le sens de la descente lors des croisements avec les autres usagers.

On a déjà pu constater que la plupart des cyclistes venant du Touquet continuent d'emprunter la chaussée, ce en quoi ils n'ont pas tout à fait tort.

Borne électrique

ZOE FAIT SON PLEIN GRATUIT A STELLA

La borne de recharge électrique pour véhicule installée place Jean Sapin permet d'alimenter deux véhicules simultanément.



L'accès est libre et le service est gratuit.

Il n'est plus nécessaire de louer les cordons à l'Office de Tourisme contre une caution, il suffit de brancher directement le propre cordon du véhicule dans la borne qui comprend plusieurs prises standard.

Compter entre 1h30 et 10h de recharge suivant la prise utilisée et le véhicule.

Carrefour RD 940 – RD 143

AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE

Le projet porte sur l'aménagement à Trépied d'un giratoire, plus sécurisant que les 3 îlots actuels à l'intersection de l'avenue Maxence Van Der Meersch et de l'avenue du Chat Noir.



Le coût estimatif des travaux hors maîtrise d'œuvre s'élève à 323 788,50 € HT dont 40 % à charge de la commune, 40 % par le Département et 20 % par l'État.

Le conseil municipal du 27 février 2018 a validé l'opération et les modalités de son financement.

Le Maire a confirmé que le projet ne se réalisera que si les subventions sont attribuées et qu'il n'y aura pas de recours à l'emprunt.

Il faut rappeler que les 3 îlots controversés ont été imposés par la DDE à la commune il y a quelques années.

Commerces en centre-ville

UN ATOUT POUR LA CLIENTÈLE ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Après la multiplication effrénée des hypers en périphérie des localités qui a conduit à la fermeture de nombreux commerces locaux, il faut tout mettre en œuvre pour le retour des commerces de proximité et de taille moyenne dans les centres-villes à Cucq et à Stella-Plage.

Ce serait une bonne chose qui demandera probablement une bonne dizaine d'années et nécessitera un changement de comportements et d'habitudes de la clientèle.

Front de mer de Stella

LA COMMUNE DOIT-ELLE TOUT PAYER ?

Les Services de l'État ont imposé dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le PLU de Cucq la création de **corridors écologiques** le long du Boulevard de la mer, du Cours des Champs-Élysées Nord et au niveau de la Place de l'Étoile. Avec un PLU qui réduit le foncier constructible à une peau de chagrin, il n'est pas normal de faire payer aux cucquois et à la Commune l'intégralité d'une décision qui ne lui appartient pas.

Nous demandons que les études et les travaux de destruction et d'aménagement de ces espaces publics soient pris en charge par l'État et la CA2BM !

Numérique

TNT HD, 3 ANNÉES DE GALÈRE

Ceci n'est pas un tableau moderne mais l'image surréaliste de la TNT reçue par antenne râteau dans de nombreux foyers à Stella-Plage et alentours depuis le 5 avril 2016, date du passage à la TNT Haute Définition sensée améliorer la qualité de l'image.

Une vraie galère qui devient insupportable !



Plusieurs causes peuvent venir perturber la réception de la TNT dans une zone où elle est normalement reçue : construction d'un nouvel immeuble ou d'une éolienne, parasitage en zone frontalière, déploiement de la 4G de téléphonie mobile, modification des sites d'émission ou des canaux de diffusion, décodeur TNT inadapté à la norme MPEG 4, ...

Le problème devrait se résoudre à l'occasion des travaux prévus sur les émetteurs proches le **14 mai 2019 et les jours qui suivent** si l'on s'en réfère au site du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) :

<http://www.csa.fr/matnt/couverture> .

Trois ans de mauvaise réception et de galère, ce n'est pas acceptable !

Il faut saluer l'initiative menée auprès des élus de la Commune et de la Communauté d'Agglomération par le **Groupe de Travail Numérique** de Stella-Plage créé en 2017, en espérant qu'elle soit rapidement suivie d'effets positifs : gntstellaplage@gmail.com .

INTERNET, FIN DES ZONES BLANCHES

Le **Groupe de Travail Numérique** de Stella-Plage a rencontré les élus de la commune et le Maire de St-Josse en charge du Numérique à la CA2BM, dans le but d'accélérer la résorption des zones blanches d'Internet et le déploiement de la fibre optique notamment à Stella-Plage qui souffre du manque de débit Internet.

Cette question pourrait être résolue d'ici fin 2019.

Démographie

RECENSEMENT DE LA POPULATION, CUCQ A PERDU 69 HABITANTS ENTRE 2010 ET 2015

Cucq a perdu 69 habitants (- 1,3%) entre 2010 et 2015 alors que Merlimont en gagnait 191 (+ 6%), Sorrus 147 (+ 22,1%) et Beaurainville 134 (+ 6,7 %). La perte d'habitants est aussi relevée dans de nombreuses communes du Montreuillois dont la population est globalement stable malgré de fortes différences entre communes.

La réussite de certaines communes vient probablement de leur attractivité et du choix délibéré d'un développement volontariste et équilibré entre l'économie, le social et l'écologie dans leurs Projets d'Aménagement et leurs Règlements d'Urbanisme respectifs.

Ainsi, Merlimont redonne vie à son centre bourg en y attirant les commerces et services de proximité, en créant de nombreux logements en accession sociale à la propriété, en augmentant sa capacité d'accueil scolaire et en accueillant la nouvelle gendarmerie. Elle fait beaucoup mieux que Cucq qui semble figée dans ses contraintes environnementales et son manque de foncier à bâtir nuisibles à son développement.

Le vieillissement de la population cucquoise n'est pas la seule cause. Il faut surtout s'interroger sur sa capacité à attirer et accueillir une population rajeunie avec enfants, ce qui devrait être la priorité.

Certes, plusieurs opérations immobilières de constructions individuelles en accession sociale ou aidée permettront peut-être à de jeunes couples de s'installer à Cucq et Trépiéd. Ce n'est pas suffisant.

Le projet Front de mer de Stella-Plage et ses quelques centaines d'appartements qui seront pour la plupart inoccupés et l'absence probable de nouveaux commerces à l'année ne permettra pas d'améliorer la situation.

Cette problématique est inquiétante pour le développement de la commune. Mais qui s'y intéresse vraiment ?

Assemblée générale CTS 2020

Nous invitons les adhérents, sympathisants et toutes personnes intéressées à notre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le :

lundi 30 juillet 2018 à 17 heures

Salle des Conférences

Mairie de Cucq

ACCES LIBRE ET OUVERT A TOUS

VENEZ NOMBREUX

Association Loi 1901 « Cucq Trépiéd Stella 2020 » / Siège : 357 Avenue du château d'eau 62780 CUCQ
Président - Directeur - Responsable rédaction : André Kovacs / Contacts : 03 21 09 66 64 - 06 03 24 57 25 - 06 38 73 66 40
cts2020@orange.fr - www.cts2020.fr / L'Avenir Stellien / Dépôt légal : Décembre 2001 / Trimestriel / I.P.N.S.